

CONVOCATION L'an deux mil vingt-cinq, le onze juillet à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en salle du conseil municipal de la mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur DESLANDES Philippe.

ETAIENT PRESENTS : Monsieur Deslandes Philippe, Monsieur Jaries Christian, Monsieur Rocheteau Emmanuel, Madame Hiver Anne, Monsieur Collin Hubert, Monsieur Ferrand Joel, Madame Cosnard Katia, Madame Cottereau Karen, Madame Benoist Mélanie, Monsieur Moreau Sébastien,

ABSENTS : Madame Prezelin Magali donne pouvoir à Monsieur Rocheteau Emmanuel, Madame Phelipeau Béatrice donne pouvoir à Madame Cosnard Katia, Madame Bretonnière Delphine, Monsieur Hullin Jérôme, Monsieur Desnoes Guy donne pouvoir à Monsieur Jaries Christian, Madame Blondeau Cindy, Monsieur Tireau Guillaume donne pouvoir à Monsieur Deslandes Philippe, Madame David Géraldine

Présents : 10

Absents : 8

Votants : 14

Secrétaire de séance : Mme Cottereau Karen

ORDRE DU JOUR

Monsieur le maire demande l'ajout d'une délibération à cette séance : « décision modificative écriture d'ordre budget commune ». Le conseil municipal approuve l'ajout.

1- Stagiairisation d'un agent

2- Délibération leg

3- Délibération Etat-civil annule et remplace

4- Rapport du délégataire Véolia - diagnostic assainissement

5- Voirie intercommunale

6- Réseau de chaleur

7- Changement des huisseries de l'école

QUESTIONS DIVERSES :

Circulation Malrue - Malicorne

Rapport Conseil d'Ecole du 26 juin 2025

Comice

Le conseil municipal approuve les procès-verbaux du 23 avril 2025 et du 6 juin 2025.

DELIBERATION N°47-2025

Décision modificative écritures d'ordre chapitre 040/203 DI-RI

Afin de rétablir à l'équilibre la section d'investissement du budget commune 60100, il convient de réaliser une décision modificative :

La DM à prendre est la suivante :

Dépense d'investissement :

Chapitre 040/203 : - 5 750.00 €

Recette d'investissement :

Chapitre 040/203 : - 5 750.00 €

STAGIAIRISATION

Monsieur le maire informe du courriel transmis à la commission du personnel le 19 mai 2025 resté sans réponse.

De ce fait, la décision avait été prise de stagiairiser Mme Desforges Marine (selon l'obligation du centre de gestion72).

Madame Desforges sera donc stagiairisée au 1er septembre 2025.

DELIBERATION LEG

Monsieur le maire informe le conseil municipal d'un leg envers la commune d'une habitation.

Aux vues du manque d'information la délibération est reportée.

DELIBERATION N°48-2025 (annule et remplace la délibération 44-2025)

Participation aux frais de fonctionnement de l'état civil du Bailleul année 2022-2023-2024

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le bilan financier de l'état civil du Bailleul concernant les années 2022-2023 et 2024.

Il est demandé la somme de 1 474.20 € pour 2022, 843.71 € pour 2023 et 234.27 € pour 2024 pour la commune de LA CHAPELLE D'ALIGNÉ.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal VALIDE les sommes à reverser à la mairie du Bailleul à réception du titre.

RAPPORT DELEGATAIRE VEOLIA – DIAGNOSTIC ASSAINISSEMENT

Le rapport délégataire a été transmis par mail au conseil municipal

Défaut d'étanchéité rue de l'Argance, Rue Saint-Jean + Richardières, des travaux sont à réaliser avant de pouvoir prétendre aux subventions pour agrandir la station.

VOIRIE INTERCOMMUNALE

Travaux pour 2026

Route des Richardières (Bagatelle-Voutonne) 44 900€

Route de Durtal : 16 665.00 € (bicouche)

Route du Gué : 23 500.00 €

Bas-Tertre : 20 000.00 €

Route entretien : route du Stade 5 000.00 €

Total 98 75000 €

Problème de fossés non entretenus.

RESEAU DE CHALEUR

Le Marché est clos. Nous sommes dans l'attente de l'analyse des offres par Monsieur Hervé.

Deux entreprises ont répondu soit une par lot uniquement :

Lot 1 VRD : SAS TRAM TP (Cossé le Vivien)

Lot 2 Fluides : SAS ALLARD (Sargé les Le Mans)

Pas réalisable pour l'instant car délai de 12 semaines pour avoir la chaudière.

CHANGEMENT DES HUISSIERES DE L'ECOLE

Planning du marché :

Dépôt du marché : 10/07/2025

Clôture de remise des offres : 22/08/2025

Analyse des offres : 5/09/2025

Décision : 8/09/2025

Notification des candidatures : 15/09/2025

Signature du marché : 22/09/2025 date limite

Date de démarrage prévue : 20 octobre 2025 sur 3 mois par phase selon les vacances scolaires.

CIRCULATION MALRUE – MALICORNE

Le conseil municipal souhaite étudier ce projet.

RAPPORT CONSEIL D'ECOLE DU 26/06/2025

Madame Benoist Mélanie présente le rapport du conseil d'école (joint au conseil municipal par mail)

167 élèves en prévision à la rentrée.

11 départs (déménagement, séparation, mutation).

Des doubles niveaux sont mis en place pour chaque classe.

CALVAIRE

Les travaux sont terminés.

Une inauguration aura lieu.